

COMMUNE DE VALENCIN

AVIS DE MISE

A L'ENQUETE PUBLIQUE

Il sera procédé à une enquête publique portant sur la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme **du mardi 2 janvier 2018 au Vendredi 2 Février 2018 inclus.**

Le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme porte sur :

*la suppression de la zone AU délimitée à l'ouest du bourg (secteur La Combe Est) de manière à rendre le Plan Local d'Urbanisme compatible avec les objectifs de production de logement prescrits par le SCOT,

*le règlement de la zone U : la rédaction du règlement de cette zone sera complétée s'agissant de l'assainissement collectif,

*le reclassement en zone naturelle de certaines parcelles situées rue du 11 Novembre 1918 d'une part et rue du 19 Mars 1962 d'autre part, afin de prendre en compte les corridors biologiques qui avaient été identifiés par le projet d'aménagement et de développement durables,

*l'extension du périmètre d'orientation d'aménagement programmée à proximité du centre village, au sud-ouest de l'église afin de respecter les préconisations du SCOT pour toute ouverture à l'urbanisation de terrains de plus de 5000 m².

Au terme de l'enquête publique, la modification du Plan Local d'Urbanisme sera soumise au Conseil Municipal pour approbation.

Le commissaire enquêteur désigné est Mme Capucine MORIN.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à la Mairie siège de l'enquête, Place Elie Vidal les lundi et mercredi de 14h30 à 18h30, les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 14h30 à 17h00. Le dossier sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête, sur le site internet de la commune (www.valencin.fr) et gratuitement, au secrétariat de la Mairie, aux heures d'ouverture au public (rappelées ci-dessus) via un poste informatique en libre accès.

Toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée au commissaire enquêteur au siège de l'enquête : Mairie de Valencin, Place Elie Vidal ou à l'adresse de messagerie électronique suivante : contact@mairie-valencin.fr

Pendant la durée de l'enquête, le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Valencin pour recevoir ses observations :

*Jeudi 11 Janvier 2018 de 10h00 à 12h00

*Lundi 22 janvier 2018 de 16h30 à 18h30

*Vendredi 2 Février 2018 de 15h00 à 17h00

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont disponible en Mairie.

À compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant 1 an en Mairie de Valencin et sur le site internet : www.valencin.fr

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à Monsieur le Maire.